

Cher(e) abonné(e), cher(e) spectateur (trice),

Depuis plusieurs années, le Ciné-Club Jacques Becker bénéficie d'une remise gracieuse de la part de notre partenaire **Interfilm** relativement à la location de copies programmées pour la saison cinématographique.

En effet, le montant global de ces locations est d'environ 20 000 € par année, mais cette somme est fixée à ce total parce qu'il n'y a pas de location supplémentaire facturée pour la 2^{ème} séance de 20h45 (ou 21h)... **Mais les derniers échanges avec notre partenaire ont remis en cause cette ristourne-cadeau à compter de janvier 2023...**

La location moyenne d'une copie pour une séance est variable sur une fourchette 220€/540€, établissant une moyenne de 400€ par projection... Si la seconde séance nous est dorénavant facturée à 50% du coût initial (tentative de négociation avec Interfilm), cela représente 40 mardis sur l'année multipliés par 200 € soit 8 000 € de surcoût à engager, ce alors que la moyenne de fréquentation pour cette deuxième projection se situe entre 12 et 40 spectateurs...

Au tarif moyen la place de **3.20 €** (*moyenne établie entre les places octroyées à 5 € l'unité, 4.33 €, à partir de la carte 3 places, ou 2.14 € en lien avec l'abonnement annuel à 90 €, voire 1.67 € pour la place obtenue avec la carte senior à 70 €*), le produit de la séance oscille donc entre 40 € et 100€... La "perte" a minima entre location du film (sans compter les frais de projectionniste, et de salaire de la coordinatrice du CCJB) et billets vendus, représente un total de 100 € x 40 soit 4 000 €, somme que le CCJB ne peut assumer, alors que l'exercice budgétaire de cette année 2022 présente déjà un déficit de plus de 12 725 €...

En résumé nous soumettons à votre discernement les options suivantes :

- **maintien de la séance de 20h45**, avec rééquilibrage des comptes
 - par suppression de 2 ou 3 séances de l'année (en juin et septembre) = gain approximatif de 1 000 €
 - augmentation des tarifs carte 3 entrées (15€ au lieu de 13€) et place unique 6 € (au lieu de 5 €) = gain approximatif de 1 000 €
 - réduction des frais de fonctionnement du Ciné-club Jacques Becker d'environ 2 000 €, sachant toutefois que nous avons déjà réduit considérablement nos frais au cours des 5 dernières années...

Avec ces perspectives, nous pourrions envisager le maintien de la seconde séance !

- **seconde option : suppression de la seconde séance** à compter de septembre 2023, ce qui nous autoriserait à ne pas augmenter les tarifs individuels et d'abonnements...

Nous savons qu'une partie de la solution réside dans l'augmentation de fréquentation de nos séances hebdomadaires et du festival CINEOPEN, et cette approche vous implique à nos côtés, le Ciné-Club Jacques Becker ne tient que par l'engagement de ses bénévoles ET par votre puissance d'invitation... Nos bulletins sont les meilleurs outils à diffuser et à remettre entre les mains de celles et de ceux qui ne connaissent que de très loin l'existence de ce merveilleux outil de relations, de culture et d'ouverture qu'est le CCJB de Pontarlier... ;

Comptant sur votre contribution à nos réflexions, et votre engagement à nos côtés,

Veuillez croire ici et en la salle Jean Renoir, en nos meilleures salutations cinéphiles...

Patrick Colle, Président du Ciné-Club Jacques Becker